

Communiqué de presse

18 février 2021

Droits Humains dans le secteur minier : respect et réparation doivent devenir la norme

Accès à la Perspective de Recherche : <https://www.responsibleminingfoundation.org/fr/research/humanrights2021/>

Les droits humains recourent un large éventail de questions, et les activités minières, de par leur nature, peuvent avoir un impact sur nombre d'entre elles. Dix ans après l'adoption des Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (PDNU), les données du rapport [RMI Report 2020](#) montrent que les grandes entreprises minières évaluées n'obtiennent en moyenne qu'un score de 19% en ce qui concerne les droits humains.

Malgré un score moyen de 19% seulement en matière de droits humains selon les données du rapport RMI Report 2020, il est encourageant de voir quelques entreprises obtenant un score de 75% ou plus sur leurs stratégies de gestion et leurs plans d'action. Cela concerne la capacité de ces entreprises à évaluer et traiter les risques spécifiques liés à des problèmes tels que les droits à l'eau, les droits des peuples autochtones, les droits fonciers, la réinstallation, les droits des travailleur·ses, les forces de sécurité, ou le travail des enfants.

Ce qui reste préoccupant, en revanche, c'est le manque de cohérence dont font preuve toutes ces entreprises minières entre toutes les questions de droits humains lorsqu'on fait la moyenne des 59 métriques liées aux droits humains.

L'accès aux réparations est l'un des trois piliers des PDNU, en reconnaissance de « la nécessité que les droits et obligations s'accompagnent des voies de recours appropriées et efficaces en cas de violation ». Cependant les résultats sur les mécanismes de réclamation inclus le rapport RMI Report 2020 ne sont pas encourageants. Parmi les 180 sites miniers dans 49 pays producteurs évalués sur la base des indicateurs les plus élémentaires, il est apparu que seul un tiers d'entre eux environ ne divulguent des informations sur les mécanismes de réclamation au niveau opérationnel pour les communautés et les travailleur·ses.

Les dirigeants de la communauté des investisseurs se rendent compte qu'une solide performance en matière d'ESG et une bonne réputation en matière de respect des droits humains contribuent à un environnement commercial stable et à des niveaux de risque plus faibles. De concert avec les régulateurs, les investisseurs et les banques sont clairement en position de force pour accélérer la transition vers une normalisation significative des droits humains.

Et avec des consommateurs en aval désormais plus regardants vis-à-vis d'un approvisionnement en matières premières responsable et éthique, la dynamique est favorable au respect des droits humains tout au long de la chaîne de valeur. Il est plus que temps que les entreprises minières adoptent pleinement les préceptes de « respect » et de « réparation » sur tous les aspects des droits humains.

[Téléchargez la Perspective de Recherche \(pdf\)](#)

Publié par : **Responsible Mining Foundation**, Nyon, Suisse
Email : media@responsibleminingfoundation.org – Tel.: +41 22 361 14 18

A propos de la Responsible Mining Foundation

La Responsible Mining Foundation (RMF) est un organisme de recherche indépendant qui encourage l'amélioration continue des pratiques responsables dans l'ensemble du secteur extractif en développant des outils et des cadres méthodologiques, en publiant des données d'intérêt public et en rendant possible un engagement éclairé et constructif entre les entreprises du secteur extractif et les autres parties prenantes. En tant que fondation indépendante, la RMF n'accepte aucun financement ni aucune autre contribution du secteur extractif.

AVERTISSEMENT

Le présent article est publié à titre d'information uniquement et n'est nullement destiné à un usage promotionnel. Ce rapport ne fournit aucun conseil ni recommandation sur le plan comptable, juridique, fiscal ou propre aux investissements, et il ne constitue ni une offre ni un démarchage en vue de l'achat ou de la vente d'instruments financiers d'aucune sorte. La clause de non-responsabilité complète peut être consultée sur le site web du RMI Report.